



21DIALOGUES21

lignager.ère

ANCÊTRE PARENT

Le terme « lignager » se rapporte à l'organisation sociale basée sur la lignée, c'est-à-dire la descendance d'un ancêtre commun. Les sociétés lignagères sont celles où la filiation, les droits de propriété, et les responsabilités sociales sont déterminés par l'appartenance à une lignée. Le lignage peut être patrilinéaire (transmission par la ligne paternelle) ou matrilinéaire (transmission par la ligne maternelle), influençant ainsi les structures de pouvoir, les alliances, et les héritages.